

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : Clos Babuty, 27 avenue Jean Jaurès
74100 AMBILLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

OBJET :

Séance du 26 janvier 2018

ATTRIBUTION DU
MARCHÉ
« REALISATION
D'UNE ENQUÊTE ET
MISE EN PLACE
D'UNE BASE DE
DONNEES DE LA
CONSOMMATION
ET DES
COMPORTEMENTS
D'ACHATS DANS LE
GRAND GENEVE »

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six janvier à douze heures, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 19 janvier 2018

Secrétaire de séance : Christian DUPESSEY

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Jean DENAIS – M. Christophe BOUVIER – M. Gabriel DOUBLET – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Marin GAILLARD – M. Jean-François CICLET – M. Jean NEURY – M. Christian DUPESSEY – M. Antoine VIELLIARD – M. Gilbert ALLARD – M. Louis FAVRE – M. Stéphane VALLI

• Délégués excusés :

M. Régis PETIT – M. Patrice DUNAND – M. Jean-Pierre MERMIN – M. Christophe MAYET

N° BU2018-01

Nombre de délégués
titulaires

en Exercice : 16

Nombre de délégués

Présents : 12

ATTRIBUTION DU MARCHÉ « REALISATION D'UNE ENQUÊTE
ET MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNEES DE LA
CONSOMMATION ET DES COMPORTEMENTS D'ACHATS DANS
LE GRAND GENEVE »

Par délibération n°BU2017-08 du 13 octobre 2017, la constitution d'un groupement de commande entre le Pôle métropolitain du Genevois français d'une part, et le Département de l'Aménagement, du Logement et de l'Energie (DALE) de la République et du Canton de Genève d'autre part, a été approuvée. Ce groupement de commande a pour objet la passation d'un marché de services relatif à la réalisation d'une enquête et à la mise en place d'une base de données de la consommation et des comportements d'achats dans le Grand Genève.

En application des dispositions de la convention, le Pôle métropolitain du Genevois français est désigné coordonnateur du groupement et, à ce titre, est habilité par les membres du groupement à conduire la procédure de passation du marché, signer et notifier le marché.

Un appel d'offre ouvert conforme à l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 a été engagé le 9 novembre 2017 par l'envoi d'un avis de publicité au Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics (BOAMP), avec une publication sur le Dauphiné Libéré (Editions de la Haute-Savoie, Bellegarde-Pays de Gex) et sur la plateforme de dématérialisation www.mp74.fr.

Il s'agit d'un marché ordinaire. Les prestations seront traitées à prix forfaitaire.

Le marché comporte trois phases :

- > Phase n°1 : Préparation de l'enquête
- > Phase n°2 : Production de l'enquête
- > Phase n°3 : Traitement de l'enquête et résultats

Le marché est conclu pour une durée de 14 mois à compter de la notification. La durée du marché se confond avec les délais d'exécution.

La date limite de réception des offres était fixée au 8 décembre 2017 à 12h00.

Un (1) pli a été réceptionné dans les délais, aucun hors délai.

- AID OBSERVATOIRE – COMMERCITE (69100 Villeurbanne)

L'offre remise a été analysée par le pôle Aménagement du Territoire du Pôle Métropolitain avec les élus référents (Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire et Vice-Président délégué à l'économie) conjointement avec les services de la République et du Canton de Genève, membre du groupement, selon les critères et sous-critères suivants, mentionnés au règlement de consultation :

| Critères | Pondération |
|---|-------------|
| 1 – Prix des prestations | 30 % |
| 2 – Qualité de la méthodologie | 40 % |
| 3 – Qualité des moyens humains dédiés à la prestation | 15 % |
| 4 – Capacités de communication et pédagogie | 15 % |

| Sous-critères de la qualité de la méthodologie (coefficient pondération 40 %) | |
|---|---|
| 2.1 - Motivation du candidat | Chaque sous-critère est noté sur 10 points* |
| 2.2 - Appréhension de la dynamique territoriale | |
| 2.3 – Enjeux de réalisation de l'enquête consommation | |
| 2.4 – Méthodologie des différentes phases de travail | |
| 2.5 – Outils mobilisés pour la mise en œuvre | |
| 2.6 - Calendrier d'exécution | |
| Sous-critères des moyens humains dédiés à la prestation (coefficient pondération 15 %) | |
| 3.1 - Composition de l'équipe, rôle et CV de chacun des membres | Chaque sous-critère est noté sur 10 points* |
| 3.2 - Affectation d'un référent | |
| 3.3 – Liste de références récentes | |
| Sous-critères de la qualité des livrables (coefficient pondération 15 %) | |
| 4.1 – Présentation de la structure des livrables basée sur des exemples de rapports d'enquête réalisés. | Chaque sous-critère est noté sur 10 points* |

*Chaque note sur 10 se voit appliquer le coefficient de pondération du critère correspondant.

Conformément au Règlement de la consultation, une négociation a été engagée avec le candidat AID OBSERVATOIRES – COMMERCITE le mardi 9 janvier 2017, en présence de Monsieur Pierre-Jean Crastes, Vice-président à l'aménagement et à la transition énergétique du Pôle métropolitain du Genevois français, Mesdames Marion CHARPIÉ-PRUVOST et Charlotte LE GOUIC du pôle Aménagement du Territoire du Pôle Métropolitain ainsi que Mesdames Ingrid CARINI et Marie-Sophie AUBERT de la République et Canton de Genève.

La Commission des Marchés à Procédure Adaptée (CMPA) s'est réunie le 26 janvier 2018 pour rendre son avis sur l'analyse des offres portant sur le choix du candidat retenu.

Au vu du rapport d'analyse des offres, présenté à la CMPA, l'offre unique a été classée de la manière suivante :

SECONDE ANALYSE DES OFFRES AID OBSERVATOIRE

| PRIX FORFAITAIRE | | QUALITE DE LA METHODOLOGIE | | | | | | | QUALITE DES MOYENS HUMAINS | | | | QUALITE DES LIVRABLES | |
|--------------------|------------|----------------------------|---|---|--|--|------------------------|---------------------------|---|---------------------------|------------------------------|------------------------|--|------------------------|
| Prix forfaitaire | Note prix | Motivation du candidat | Appréhension de la dynamique territoriale | Enjeux de réalisation de l'enquête consommation | Méthodologie des différentes phases de travail | Outils mobilisés pour la mise en œuvre | Calendrier d'exécution | Note méthodologie globale | Composition de l'équipe, rôle et CV de chacun des membres | Affectation d'un référent | Liste de références récentes | Note technique globale | Présentation de la structure des livrables basée sur des exemples de rapport d'enquête réalisées | Note technique globale |
| Montant de l'offre | Note sur 3 | Sur 10 | Sur 10 | Sur 10 | Sur 10 | Sur 10 | Sur 10 | Note / 10 | Sur 10 | Sur 10 | Sur 10 | Note / 10 | Sur 10 | Note / 10 |
| 139 180,00 € HT | 3 | 8,25 | 8 | 7 | 9,5 | 8 | 7 | 7,95 | 8 | 6 | 6,5 | 6,83 | 9 | 9 |

| | Prix des prestations | Qualité de la méthodologie | Qualité des moyens humains dédiés | Capacités de communication et pédagogie | Note globale |
|-------------------------|----------------------|----------------------------|-----------------------------------|---|---------------|
| <i>Pondération</i> | 30 | 40 | 15 | 15 | <i>Sur 10</i> |
| AID OBSERVATOIRE | 3 | 3,18 | 1,02 | 1,35 | 8,55 |

Les membres du Bureau ont décidé d'approuver ces propositions et en conséquence, de considérer l'offre remise par AID Observatoire, SARL Commercity comme économiquement la plus avantageuse. Ils ont en conséquence décidé de lui attribuer le marché.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **RETIENT** l'offre du candidat « AID Observatoire SARL Commercity » pour un montant forfaitaire de 139 180,00 € HT, réparti comme suit, comme convenu dans le groupement de commande :
 - o à hauteur de **22%**, pour un montant forfaitaire de **30 619,60 € HT**, pris en charge par le Pôle métropolitain du Genevois français;
 - o à hauteur de **78 %**, pour un montant forfaitaire de **108 560,40 € HT**, pris en charge par la République et du Canton de Genève.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché de services relatif à la « Réalisation d'une enquête et la mise en place d'une base de données de la consommation et des comportements d'achats dans le Grand Genève » avec AID Observatoire SARL Commercity.
- **IMPUTE** les dépenses en résultant pour le Pôle métropolitain du Genevois français sur les crédits ouverts à cet effet à l'article 617.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le

06 FEV. 2018

Publié ou notifié le

06 FEV. 2018

Le Président,
Jean DENAIS



Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le



ID : 074-200075372-20180126-BU2018_01-DE